FE. --REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2005-797 DU 29 DECEMBRE 2005

Portant nomination de Monsieur Bienvenu Issiakou YESSOUF en qualité d'Inspecteur, Général, Directeur de l'Inspection Pédagogique et de l'Innovation Technologique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2004-449 du 12 août 2004 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
- **Sur** proposition du Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 21 décembre 2005

DECRETE:

<u>Article 1^{er}</u>: Monsieur Bienvenu Issiakou YESSOUF est nommé Inspecteur Général, Directeur de l'Inspection Pédagogique et de l'Innovation Technologique du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

<u>Article 2</u>: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 29 décembre 2005

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances et de l'Economie,

Le Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle,

Cosme SEHLIN.-

Alain F. ADIHOU

AMPLIATIONS: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 METFP 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI-DGID 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAMFADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSE 01 JO 1.